

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 12 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2012

**PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER****MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL - BOISSIER****DESCOMBES – BOIVENT – MERCIER - TEILLET****EXCUSE : M SUTRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIR : M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT**

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-10-01 D****OBJET : Emprunt pour travaux de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre survenu fin mai concernant la toiture de la salle des fêtes ainsi que la mise en place d'une procédure d'urgence afin d'éviter la ruine totale du bâtiment.

Monsieur le Maire rappelle également l'estimation des dépenses, évaluée en commission finances, s'élève à 151 000 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2012-09-01 D « emprunt pour travaux de la salle des fêtes ».

Monsieur le Maire précise que la Banque Postale a finalement émis un avis défavorable pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie et expose qu'à ce jour, seul le Crédit Agricole prêterait 34 500 € aux conditions suivantes :

- Durée : 15 ans
- Echéance trimestrielle de 789,58 €
- Taux : 4,42 %
- Frais de dossier : 100 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre du Crédit Agricole et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cet emprunt.

Fait à Jauldes, le 15 octobre 2012

**Le Maire****Eric SAVIN**